

**ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 2024-1325
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 2015-844
DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné de ce qui suit :

- 1) Lors d'une séance tenue le lundi 12 août 2024, le conseil municipal a adopté le projet de règlement N° 2024-1325 modifiant le règlement de zonage N° 2015-844 de la Ville de Rouyn-Noranda, afin de notamment :
 - ajouter une définition du terme « Unité d'habitation accessoire isolée »;
 - permettre les unités d'habitation accessoires sous certaines conditions.
- 2) Une assemblée de consultation publique sera tenue le **lundi 23 septembre 2024** à compter de **19 h 45** à la salle du conseil située au 5^e niveau de l'hôtel de ville au 100 de la rue Taschereau Est, à Rouyn-Noranda.
- 3) Le projet de règlement N° 2024-1325 peut être consulté aux heures et jours normaux d'ouverture au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda.
- 4) Le projet de règlement N° 2024-1325 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 14^e jour du mois d'août 2024
et publié le 21 août 2024



Angèle Tousignant, greffière